



**HAL**  
open science

# L'araire éthiopien et la dynamique des systèmes agraires du nord de l'Ethiopie

Hubert Cochet

► **To cite this version:**

Hubert Cochet. L'araire éthiopien et la dynamique des systèmes agraires du nord de l'Ethiopie. Nous labourons, Actes du colloque Techniques de travail de la terre, hier et aujourd'hui, ici et là-bas, Nantes, Nozay, Châteaubriand 25-28 octobre 2006, 2007. hal-02536611

**HAL Id: hal-02536611**

**<https://hal.science/hal-02536611>**

Submitted on 18 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'araire éthiopien et la dynamique des systèmes agraires du nord de l'Éthiopie

Par Hubert Cochet<sup>1</sup>

## L'araire dans la longue durée des systèmes agraires éthiopiens

Pratiquée depuis peut-être deux mille ans sur les hauts plateaux du nord de l'Éthiopie, la céréaliculture à l'araire (notamment à base de blé, orge et teff<sup>2</sup>) domine encore aujourd'hui la plus grande partie des hauts plateaux éthiopiens et semble avoir gagné sans cesse du terrain vers le sud, le sud-est et le sud-ouest du pays.

Depuis la conquête de la moitié sud du pays par l'empereur Ménélik II à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la véritable colonisation qui s'en est suivie, cette diffusion est parfois interprétée comme un véritable « front pionnier » de la céréaliculture à l'araire (fig. 1), progressant au détriment des agricultures manuelles qui prédominaient jusqu'alors (à la houe, au pieu à labourer, etc.).

Les conditions de développement de cette céréaliculture à l'araire sont encore fort mal connues. Il y a un demi-siècle, on pensait que l'araire avait été introduit depuis la péninsule arabique par les migrants sémites<sup>3</sup>. Puis, sur la base de considérations linguistiques, il fut établi que l'araire aurait préexisté aux migrations sémites et aurait été introduit à partir des terres basses du Soudan par la vallée du Nil Bleu, il y a plus de trois mille ans<sup>4</sup>.

Mais l'ancienneté de ce développement et le fait que cet outil, ainsi que son usage, aient traversé plusieurs millénaires sans grandes modifications apparentes, ont occulté d'autres réalités et laissent sans réponses bon nombre de questions.

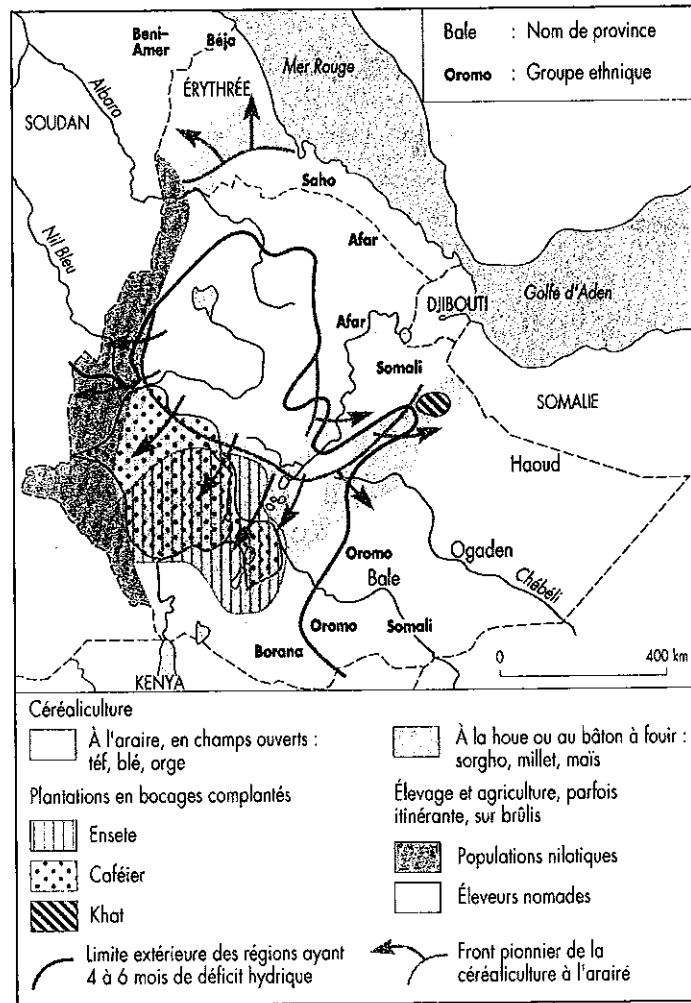
1. Professeur d'agriculture comparée à AgroParisTech [établissement résultant de la fusion, au premier janvier 2007, de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA P-G), de l'École nationale du génie rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF) et de l'École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires (ENSAIA)], UFR Agriculture comparée et Développement agricole, 16 rue Claude-Bernard, 75005 Paris.

2. *Eragrostis tef*, céréales à grains très fins, originaires des hauts plateaux éthiopiens.

3. Hypothèse formulée par STICHLER en 1948 (GOE, 1989).

4. SIMOONS, 1965 ; EHRET, 1979 ; McCANN, 1995.

Figure 1 — Le « front pionnier » de la céréaliculture à l'araire en Éthiopie (Géographie universelle Belin-Reclus).

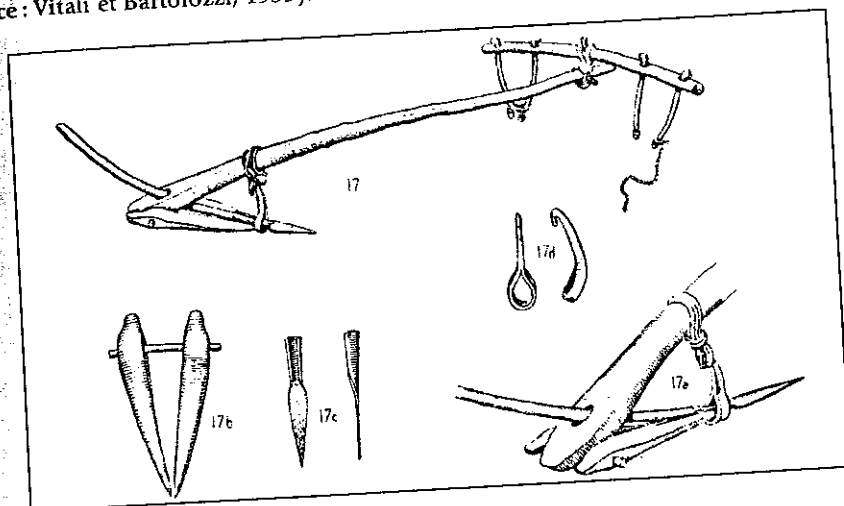


Lorsque l'araire fait son apparition, quels étaient les écosystèmes alors cultivés sur les hauts plateaux éthiopiens ? Passe-t-on directement de milieux encore suffisamment boisés pour être cultivés sur abattis-brûlis à une céréaliculture à l'araire en milieu relativement ouvert ? Ou les milieux considérés sont-ils déjà labourés à la houe ou au pieu, et donc largement dessouchés, depuis longtemps ? Comment est-on passé de la friche arborée aux friches herbeuses, véritables pelouses, aujourd'hui si caractéristiques des hautes terres éthiopiennes (dans les régions où la pluviométrie est suffisante) et qui doivent être « défoncées » à l'araire (ou en pratiquant l'écobuage) avant chaque nouvelle mise en culture ? Comment s'y prennent tous les agriculteurs dépourvus de cet outil ou dans l'incapacité de constituer, seuls, un attelage complet ? Et quels sont les causes et mécanismes de la très grave crise dans laquelle est plongée aujourd'hui cette céréaliculture ?

## L'outil, ses fonctions, ses usages

De type chambige, l'araire éthiopien est surtout caractérisé par la présence d'ailettes en bois, chevillées de part et d'autre du timon d'un côté, et de l'autre encastrées et parfois ligaturées, conjointement à l'extrémité du sep, dans le soc à douille.

Figure 2 — Dessin de l'araire éthiopien et différentes pièces (source : Vitali et Bartolozzi, 1939).



La fonction première de l'araire éthiopien est d'ameublir le sol et de le préparer en vue des semis de céréales. Cette préparation du sol est effectuée par plusieurs passages répétés et croisés de l'outil, jusqu'à six ou huit reprises pour l'implantation du teff, et répartis sur plusieurs mois entre la récolte précédente et les semis suivants.

Dans des conditions climatiques arides, comme aujourd'hui dans le nord de l'Éthiopie, où une couverture herbacée a bien du mal à s'implanter pendant les courtes périodes sans culture séparant deux cycles de culture, il n'y a pas grand-chose à retourner ou à enfouir, de sorte que la fonction principale de l'outil est bien d'ameublir le sol. Par contre plus au sud, dans des conditions d'humidité plus propices à la croissance de l'herbe, un véritable tapis herbacé doit être ouvert à la culture et l'araire, pour être efficace, doit absolument aboutir à un retournement au moins partiel des mottes, fussent-elles de faible épaisseur. L'observation du maniement de l'outil aujourd'hui montre que cela est effectivement possible, grâce à la présence des ailettes et à condition que l'inclinaison du manche par rapport à l'axe vertical d'avancement soit maintenue suffisante. La répétition ultérieure des passages, notamment après les premières pluies de la saison, aurait alors pour fonction, outre l'ameublissement du sol, une reprise des adventices ayant levé entretemps.

Ainsi, et bien qu'il s'agisse d'un outil symétrique, un retournement partiel du sol est possible parce que le maniement de l'outil rend son travail dissymétrique. L'araire éthiopien permet donc de réaliser un travail comparable à celui que pourrait réaliser une petite charrue réversible, bien que moins profondément,

le caractère réversible de l'inclinaison permettant donc de rejeter alternativement la terre à gauche pendant les allers et à droite pendant les retours du champ, ce qui permet de réaliser un labour à plat<sup>5</sup>.

Dans leur étude de l'évolution typologique des araires, André G. Haudricourt et Mariel J.-Brunhes Delamarre voyaient en l'araire éthiopien une étape dans l'évolution de l'instrument : « Lorsque l'araire développa sa fonction d'ameublissement du sol, les deux pièces paires s'écartèrent encore plus de la pièce centrale ou augmentèrent de surface comme on le voit également en Éthiopie. » (1955, p. 120-121.) Ils poursuivent plus loin : « D'une manière générale, l'étude de l'importance des ailes dans les araires de tous types, est extrêmement révélatrice du travail demandé à l'outil suivant les régions et les saisons [...]. L'observation des ailes sur quelques araires manche-sep de la péninsule Ibérique septentrionale est, à elle seule, tout un enseignement : les ailes qui vont s'amplifiant d'est en ouest traduisent, à mesure que l'on s'avance vers la Galice, plus humide, une nécessité et une volonté accrues de travail en profondeur et en billons élevés. » (*Idem*, p. 132.)

Haudricourt et J.-Brunhes Delamare suggéraient, toujours à propos des ailettes de l'araire éthiopien, que leur agrandissement était relativement récent, l'importance prise par les ailettes devant être mise en relation avec la possibilité de faire de l'araire un outil de retournement et d'enfouissement de l'herbe (*idem*, p. 257). Cette évolution particulièrement intéressante de l'outil a été étudiée plus récemment par Michael R. Goe (1989). Selon cet auteur, la plus ancienne représentation d'un araire éthiopien semblable à ceux d'aujourd'hui, et comportant donc cette paire d'ailettes, daterait du xvii<sup>e</sup> siècle, date relativement récente au regard de la profondeur historique de la culture attelée dans cette partie du monde. Cette modification — l'ajout des ailettes —, particulièrement significative à notre avis d'une probable évolution des fonctions de l'outil, resterait à étudier plus avant<sup>6</sup>. Elle nous renvoie à l'étude diachronique des systèmes agraires éthiopiens.

### Avant l'araire

L'introduction de l'araire en Éthiopie, aussi précoce soit-elle, est venue transformer un système agraire déjà millénaire, système agraire qu'il conviendrait d'imaginer et de reconstituer avec soin pour mieux comprendre, précisément, comment et pourquoi la céréaliculture à l'araire a connu une telle expansion.

5. Cet élément explique peut-être le peu de succès des véritables charrues introduites à l'époque italienne (charrue simple, réalisant donc un labour différent, en planche), outils de surcroît trop lourds pour être portés facilement sur l'épaule comme l'araire éthiopien, et exigeant une puissance de traction supérieure. Dans ce même ouvrage, INJA SMERDEL évoque également un maniement dissymétrique de l'araire en Slovaquie (p. 216).

6. M. R. GOE étudie en détail l'outil lui-même, mais ne s'attarde pas sur son maniement et ses fonctions...

En  
massifs  
ancien  
de sorte  
d'appar  
sine ?7)  
durer pr  
blé et or  
tout au  
(5 000-4  
été cultiv  
Ce  
moyen-c  
(ou) au  
des frich  
tion cor  
aratoire  
diminut  
des essai

### Un syst et éle

Dès  
l'absence  
légère da  
compara  
Orient et  
• di  
d'une sil  
déjà asse  
• m  
orge-blé ;  
nous soit

7. Eleusine  
des Grands  
8. Ce qui in  
moyen-orie  
9. Il appara  
relève du v  
l'implantati  
deux cycles  
introductif

En effet, la domestication du teff et de l'éleusine d'une part, de l'enset dans les massifs du sud d'autre part, semble maintenant attestée pour des périodes très anciennes, de l'ordre de sept mille ans avant le présent (Ehret, 1979 ; Brandt, 1984), de sorte que le massif éthiopien peut être considéré comme un foyer primaire d'apparition et de développement de l'agriculture. La culture du teff (et de l'éleusine ?<sup>7</sup>) sur abattis brûlés, dans les milieux boisés qui prévalaient alors, a donc dû durer près de deux mille ans avant que les céréales domestiquées au Moyen-Orient, blé et orge, ne fassent leur apparition, probablement cultivées de proche en proche tout au long des rives de la mer Rouge pendant le dernier épisode assez pluvieux (5 000-4 000 ans avant le présent). Teff, blé et orge (ainsi que l'éleusine) ont donc été cultivés conjointement pendant un ou deux millénaires, en agriculture manuelle<sup>8</sup>.

Cette agriculture manuelle, combinant désormais teff et céréales d'origine moyen-orientale, a probablement évolué peu à peu vers une agriculture à la houe et (ou) au pieu à labourer, au fur et à mesure de la réduction inéluctable de la durée des friches, liée au rythme du développement démographique, et de la multiplication concomitante des adventices ; d'où une importance croissante des outils aratoires dans les façons culturales (préparation des semis et sarclages) et une diminution relative de l'usage de la hache comme instrument agricole d'ouverture des essarts.

### **Un système agraire céréalier à traction attelée légère et élevage bovin associé**

Dès lors que l'araire fit partie du patrimoine technique des agriculteurs, et en l'absence d'informations précises sur les modalités pratiques de la culture attelée légère dans les temps anciens, on peut formuler l'hypothèse d'un fonctionnement comparable, sinon identique, à celui qui fut développé dans l'Antiquité au Proche-Orient et sur le pourtour méditerranéen. On aurait alors eu :

- différenciation progressive d'un *ager*, d'un *saltus* (parcourus par le bétail) et d'une *silva* (résidus de formations arborées et buissonnantes), dans des écosystèmes déjà assez largement déboisés ;

- mise en place de rotations essentiellement cérésières de type : jachère-teff-orge-blé ; ou encore : friche herbeuse<sup>9</sup> de cinq à quinze ans teff-orge-blé, sans qu'il nous soit possible de préciser dans quel ordre les céréales se succédaient ni combien

7. *Eleusine coracana*, céréale originaire des hautes terres de l'Afrique de l'Est, Éthiopie ou région des Grands-Lacs.

8. Ce qui infirme la thèse souvent présentée d'une diffusion conjointe des céréales d'origine moyen-orientale — blé et orge — et de la traction attelée (par exemple : SIMOONS, 1965).

9. Il apparaît particulièrement important, dans le contexte éthiopien, de bien différencier ce qui relève du vocable *jachère*, pris dans son sens originel (période de préparation du sol précédent l'implantation des céréales) de ce qui se réfère à une « friche » (période sans culture, séparant deux cycles de culture, et pendant laquelle la végétation spontanée se reconstitue). Cf. texte introductif de F. SIGAUT qui insiste sur ce point, p. 21-27.



de fois elles revenaient sur la même parcelle<sup>10</sup>. Certaines rotations comprenaient également des légumineuses, sans doute depuis fort longtemps compte tenu du fait que l'Éthiopie apparaît comme un centre de diversification secondaire pour les lentilles, les petits pois, les pois chiches et le trèfle<sup>11</sup> ;

- généralisation d'un élevage bovin pastoral et de la traction attelée après une longue phase d'agriculture manuelle (pendant laquelle les espaces précédemment cités — *ager, saltus et silva* — se sont peut-être déjà différenciés assez nettement ?) ;

- mise en place d'une jachère courte dans les zones déjà soumises à un climat sec, et peut-être soumise à un parcage nocturne des animaux pour en assurer la reproduction de la fertilité ou au contraire d'une friche herbeuse longue (cinq, dix, quinze années ?) et ouverte par un véritable labour avant chaque nouveau cycle de culture ;

- généralisation de pratiques de travail du sol où l'araire a pour fonction première l'ameublissement du sol, fonction à laquelle il faut rajouter celle de rupture et retournement partiel du tapis herbacé des friches pluriannuelles dans les écosystèmes où elles étaient maintenues. Ce travail était peut-être complété par d'autres outils aratoires manuels (bêches et houes ?)<sup>12</sup>.

La question de l'apparition et du développement de l'écobuage (brûlis des mottes de terre à feu couvert) mériterait également d'être posée. Cette pratique, attestée dès le début du xx<sup>e</sup> siècle (McCann, 1995, p. 57-58, 132) et encore pratiquée de nos jours en maints endroits des hauts plateaux éthiopiens, constitue en quelque sorte une alternative au travail à l'araire, pour ceux pour lesquels l'accès à l'attelage s'avère impossible ou trop coûteux. Depuis quand date cette technique ? Quand fait-elle son apparition en Éthiopie et pourquoi ? Précède-t-elle le développement de la traction attelée ou est-elle pratiquée par ceux pour qui justement ce nouveau moyen de production reste inaccessible ? Ou encore est-elle réservée à certains milieux, en particulier à l'ouverture des friches herbacées particulièrement denses (en milieu d'altitude plus humide) et impossibles à ouvrir à l'araire ?

### **Une crise profonde, ancienne et durable de la céréaliculture à l'araire**

Les systèmes agraires éthiopiens, aujourd'hui basés sur cette même céréaliculture à l'araire, connaissent une crise profonde et apparaissent largement dégradés. Il s'agit tout d'abord de la diminution considérable des espaces anciennement parcourus par le bétail (le *saltus*). Il s'agit ensuite de la diminution des périodes

10. Voir à ce sujet les successions culturales proposées par D. CRUMMEY (1983) sur la base d'une comparaison des observations retranscrites dans les récits de voyages du xix<sup>e</sup> siècle.

11. D. CRUMMEY (1983).

12. L'importance des outils aratoires manuels dépend peut-être de l'importance plus ou moins précoce prise par les ailettes de l'araire... Par ailleurs, certains modèles anciens d'aires de cette région du monde suggèrent fortement que l'araire serait apparu au début comme une sorte de pieu à labourer attelé. Voir à ce propos M.R. GOE (*op. cit.*).

(et de  
de la  
(la sil  
arbor  
d'imp  
pouva  
bustib  
espace  
en bo

I  
dénote  
précé  
Plusier  
blent s  
dans c  
1966 e

L  
actuell  
peut-ê  
elles, e  
particu  
dans l'  
voire d  
raissen  
actuell  
agraire

**Du po  
dans**

U  
d'enfer  
rapport  
n'est pl  
supérieur

13. La déf  
ancienne  
daterait p  
1995 ; GA  
était sûr  
nous l'av  
14. PANKH

(et donc des espaces) de friche et jachère intercalaires, diminution résultant elle aussi de la densification démographique. La disparition presque totale du couvert arboré (la *silva*)<sup>13</sup> et même, sur de vastes étendues des plateaux du nord, de toute trace arborée à l'exception des quelques eucalyptus entourant souvent les maisons (et d'implantation récente) a signé l'arrêt de mort des anciens transferts de fertilité qui pouvaient bénéficier aux cultures, en faisant de la bouse de vache séchée le seul combustible disponible pour la plupart des ménages ruraux. Par ailleurs, le déclin des espaces herbagers et des parcours a rendu très difficile l'entretien d'un troupeau bovin en bonne santé et à effectifs suffisants pour assurer le renouvellement des bœufs.

Le fait que les famines soient récurrentes dans ce pays depuis plusieurs siècles dénote une crise ancienne et profonde du système agraire. Ces famines sont souvent précédées d'épizooties provoquant une diminution drastique du cheptel bovin. Plusieurs famines sont répertoriées dans le courant des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles ; elles semblent se multiplier au siècle suivant (en 1800, 1835, 1865, 1888, 1893, provoquant dans certaines régions une mortalité d'un tiers !), puis en 1913-1914, 1953, 1957, 1966 et enfin en 1972-1974 et 1984-1985<sup>14</sup>.

L'araire restant l'outil de base de cette agriculture, la compréhension de la crise actuelle ne peut guère se passer d'une étude détaillée des modifications qui furent peut-être apportées à l'outil, à son usage et à ses fonctions, aussi minimes soient-elles, et de son éventuelle adaptation à différentes contraintes et (ou) écosystèmes particuliers. La difficulté consiste à repérer toutes ces transformations, à les localiser dans l'espace et dans le temps au cours d'une période historique de plusieurs siècles, voire de plusieurs millénaires. Ces transformations-évolutions des pratiques apparaissent d'autant plus importantes à repérer et à analyser pour comprendre la crise actuelle que la littérature insiste le plus souvent sur l'immobilisme des pratiques agraires en les faisant remonter « en droite ligne de la tradition biblique ».

### **Du poids des rapports sociaux anciens dans l'hégémonie de l'araire**

Un élément à explorer, et qui pourrait contribuer à expliquer cette sorte d'enfermement sans issue dans l'exclusive culture attelée légère, serait le poids des rapports sociaux anciens dans l'hégémonie acquise par l'araire, alors que son usage n'est plus toujours actuellement, loin s'en faut, la garantie d'une productivité supérieure.

13. La déforestation presque totale des hauts plateaux du nord est déjà ancienne, beaucoup plus ancienne en tout cas que le xx<sup>e</sup> siècle, contrairement à la vision qui en est parfois donnée. Elle daterait pour le moins du xvi<sup>e</sup> siècle pour une grande partie des plateaux du nord (McCANN, 1995 ; GASCON, 1998) et serait même beaucoup plus ancienne dans le Tigrée (BUTZER, 1981). Elle était sûrement déjà bien amorcée sur l'ensemble des plateaux du nord à l'époque, fort ancienne nous l'avons vu, de la généralisation de la céréaliculture à l'araire dans des milieux ouverts.

14. PANKHURST (1985), GALLAIS (1989), BARBARY (1990).



L'ancienneté et la sophistication des rapports sociaux d'ancien régime qui se sont noués autour du contrôle de la terre et de ses modalités d'accès pour la paysannerie ont donné lieu à de nombreux travaux, en particulier pour ce qui concerne l'Abyssinie. On y décrit, notamment, le système du *rest*, en vigueur dans toute l'Éthiopie du nord et qui désignait le droit d'hériter un patrimoine (en l'occurrence la terre) de ses parents (en lignée paternelle et maternelle), droit inaliénable et réservé aux membres de la communauté, c'est-à-dire à ceux ayant un lien de sang avec elle, ainsi que le rapport tributaire (*gult*) qui soumettait cette paysannerie à l'aristocratie politico-religieuse<sup>15</sup>.

Une première question concerne la simultanéité, ou le rapport que l'on peut établir entre la généralisation de la céréaliculture à l'araire et l'imposition des rapports fonciers et des prélèvements qui leur étaient associés. La lourdeur de ces prélèvements (25 % à 30 % de la production entre dîme, corvée et autres prélèvements dans toute l'Éthiopie du nord, davantage encore au sud après la conquête de Ménélik II) a sans doute été permise par l'accroissement de productivité et du surplus paysan autorisé par la généralisation de la traction attelée au détriment des systèmes agraires manuels préexistants, à l'époque où les conditions du milieu, plus favorables qu'aujourd'hui, et la disposition de vastes herbages ouverts aux troupeaux bovins permettaient effectivement à la traction attelée d'être pratiquée dans de bonnes conditions.

L'expansion de la céréaliculture à l'araire irait donc de pair avec celle de l'Empire et du système de prélèvement du surplus paysan qui faisait vivre ceux qui ne consacraient plus leur temps au travail de la terre. Elle apparaît alors comme une condition nécessaire (McCann, 1995) à la généralisation de ces prélèvements et semble d'ailleurs encouragée de mille manières par le pouvoir central, en particulier dans ces territoires périphériques au fur et à mesure de leur conquête-annexion.

Les relations entre ces systèmes de tenure et de prélèvement et le fonctionnement des systèmes de production ont par contre été peu étudiées. En effet, cette tenure individuelle, en quelque sorte garantie à tout un chacun pourvu qu'il fasse reconnaître ce lien et quel que soit son lieu de résidence, ne devenait une garantie effective que pour celui qui possédait les moyens de production, en tout premier lieu l'attelage, pour mettre en valeur ce patrimoine. Celui qui n'avait pas accès à la traction attelée ne pouvait pas rendre effectif son droit *de jure* sur la terre (Gallais, 1989 ; McCann, 1995). Tout au long de l'histoire éthiopienne, la possession du bétail (et des attelages) s'est donc progressivement confondue avec l'accès au foncier et son contrôle.

15. BERHANOU ABBEBE (1971), GALLAIS (1989), CRUMMEY (1999).

## Arrangements à part de fruits autour de la constitution des attelages et productivité du travail aujourd'hui

Des ayants droit pouvaient donc être contraints de céder leur parcelle au 1/5<sup>e</sup>, faute de bœuf et d'attelage, le détenteur du droit formel au foncier devenant alors totalement dépendant de son « métayer », propriétaire des moyens de production. Ces contrats à part de fruits, pourtant très anciens (mais leur apparition et leur développement, sans doute liés à l'amenuisement des ressources fourragères et à la crise du système agraire, resteraient à analyser) ne semblent pas avoir laissé beaucoup de traces dans les manuscrits conservés dans les églises et ont été peu étudiés. Ce sont pourtant ces arrangements à part de fruits qui régissent aujourd'hui, davantage encore que l'accès formel au foncier, la surface cultivée par chacun.

Qu'il s'agisse des régions où la traction attelée est établie depuis des siècles ou de celles, méridionales, où elle s'est répandue au cours du xx<sup>e</sup> siècle, la dépendance des paysans vis-à-vis de l'attelage en oblige aujourd'hui un grand nombre à nouer des contrats donnant lieu à de nouveaux prélèvements pour se procurer le bœuf manquant ou même l'attelage complet. Dans toutes ces régions, la différenciation paysanne repose alors sur la possession ou non d'attelage, ou plus précisément sur la capacité ou non à constituer, seul, un attelage complet, ainsi que sur les rapports sociaux qui se nouent autour de cette question. Or, être capable de disposer d'un attelage de façon durable suppose d'être capable d'entretenir un troupeau de taille non négligeable (au moins une dizaine de têtes), susceptible de renouveler les animaux de traction. Aujourd'hui, rares sont les ménages ruraux qui en ont la possibilité, tous les autres devant passer par des arrangements à part de fruits... avec les conséquences que l'on devine sur les retards au semis, le défaut de sarclage, les baisses de rendement et de productivité.

Paradoxalement, il apparaît pourtant que, dans de nombreuses régions très densément peuplées, la trop petite taille des exploitations agricoles limite fortement l'intérêt de la traction attelée car la surface qu'il serait possible de travailler à l'araire excède largement, pour le plus grand nombre, la surface réellement accessible. Aussi la productivité globale du travail reste-t-elle très faible, même si la traction attelée permet de travailler plus vite<sup>16</sup>. La dynamique d'amenuisement des exploitations agricoles conduit de plus en plus d'exploitations à passer en dessous de ce qui pourrait être défini comme un « seuil de rentabilité » de l'équipement de traction attelée dans la mesure où les surfaces travaillées sont bien en dessous du maximum possible par actif<sup>17</sup>.

16. La répétition des arairages — jusqu'à huit parfois pour le teff ! — limite fortement l'écart de productivité avec un labour manuel. Ce point serait à préciser cependant, en fonction des régions, des systèmes de culture et des calendriers de travail.

17. Sur ce point, nous renvoyons le lecteur aux travaux, réalisés sous la direction de l'auteur, sur la dynamique des systèmes agraires éthiopiens. Voir par exemple : MARQUE et ROSENWALD (1997), DEHEUVELS et DERREY (1998), BYAKWELI (2000), BAYON et PLACET (2000), BARTHÈS et BOQUIEN (2005).

Ainsi, il apparaît que dans la moitié nord de l'Éthiopie, les paysans dépourvus d'attelage en sont réduits à la dépendance extrême et à un revenu largement inférieur à ce que peuvent dégager, en agriculture *manuelle*, les agriculteurs des régions où une « tradition » de culture manuelle a été préservée (essentiellement au sud), il est vrai dans des conditions pédoclimatiques plus favorables.

### **Conclusion**

Les principales questions posées par l'apparition, la généralisation et la crise de l'agriculture à l'araire en Éthiopie n'auront été qu'effleurées dans ce texte, tant il est vrai que se pencher sur l'araire éthiopien conduit rapidement à aborder l'ensemble de l'histoire agraire éthiopienne, à la fois ancienne et contemporaine. Il s'agissait surtout d'insister sur la fertilité potentielle d'une recherche portant sur l'outil, ses fonctions et ses usages, mais aussi sur la nécessité de replacer l'ensemble de ces éléments dans la longue durée de la dynamique des systèmes agraires éthiopiens d'une part, dans les rapports sociaux dans lesquels ils sont enchâssés, d'autre part.

## Références bibliographiques

- BARBARY B., « Éthiopie, révolution, famine : quel chemin l'Éthiopie rurale a-t-elle donc parcouru depuis 1974-1975 ? », TUBIANA J. (dir.), *La Révolution éthiopienne, comme phénomène de société*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 25-41.
- BARTHÈS V. et BOQUIEN N., *Analyse diagnostic d'une petite région agricole du sud de l'Éthiopie (Kambatta, Kebele de Homa)*, mémoire de fin d'études, INAPG, UER Agriculture comparée et développement agricole, Paris, 2005.
- BAYON M. et PLACET C., *Étude des systèmes agraires dans la région de Jimma (Éthiopie)*, mémoire de fin d'études, INAPG, chaire d'Agriculture comparée et développement agricole, Paris, 2000.
- BERHANOU ABEBE, *Évolution de la propriété foncière au Choa (Éthiopie) du règne de Ménélik à la constitution de 1931*, bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes XXIII, Imprimerie nationale, Paris, 1971.
- BRANDT S.A., "New perspectives on the origins of food production in Ethiopia", Desmond Clarck J. and Brandt S.A. (editors), *From hunter to farmers, the causes and consequences of food production in Africa*, University of California press, Berkeley, Los Angeles, London, 1984, p. 173-190.
- BÜTZER K.W., "Rise and fall of Axum, Ethiopia : a geo-archaeological interpretation", *American Antiquity*, vol. xxxvi, n° 3, 1981, p. 471-495.
- BYAKWELI J.M., *Dynamique des systèmes agraires du sud-ouest de l'Éthiopie : cas du woreda d'Ofa au Wollayta occidental*, mémoire de mastère « Programmes, politiques et projets de développement agricole », INAPG, Paris, 2000.
- CRUMMEY D., "Ethiopian plow agriculture in the nineteenth century", *Journal of ethiopian studies*, vol. xvi, Institute of ethiopian studies, Addis Ababa University, 1983, p. 1-23.
- CRUMMEY D., *Land and society in the Christian Kingdom of Ethiopia, from the thirteenth to the twentieth century*, University of Illinois press, Urbana and Chicago, 1999.
- DEHBUVELS O. et DERREY D., *Étude des systèmes agraires de la région Guraguée (Éthiopie)*, mémoire de fin d'études INAPG, UER Agriculture comparée et développement agricole, Paris, 1998.
- EHRET C., "On the antiquity of agriculture in Ethiopia", *Journal of African History*, 20 (1979), Cambridge University press, 1979, p. 161-177.
- GALAIS J., *Une géographie politique de l'Éthiopie. Le poids de l'État*, fondation Liberté sans frontières-Economica, collection Tiers Mondes, Paris, 1989.
- GASCON A., « La forêt perdue d'Éthiopie, un mythe contemporain », in CHASTANET M., *Plantes et paysages d'Afrique, une histoire à explorer*, Karthala-CRA, Paris, 1998, p. 383-409.
- GOE M.R., "The ethiopian maresha : clarifying design and development", *Northeast African Studies*, vol. xi, n° 3, 1989, p. 71-112.
- HAUDRICOURT A.G. et J.-BRUNHES DELAMARRE M., *L'Homme et la charrue à travers le monde*, La Manufacture, coll. L'homme et la nature, Lyon, Gallimard, 1955.
- MARQUE C. et ROSENWALD V., *Étude des systèmes agraires d'une petite région du nord de l'Éthiopie*, mémoire de fin d'études, INAPG, UER Agriculture comparée et développement agricole, Paris, 1997.
- MAZOYER M. et ROUDART L., *Histoire des agricultures du Monde, du Néolithique à la crise contemporaine*, Seuil, Paris, 1997.
- MCCANN J.C., *People of the plow. An agricultural history of Ethiopia 1800-1990*, Madison, The University of Wisconsin press, 1995.
- PANKHURST R., *The history of famine and epidemics in Ethiopia prior to the twentieth century*, Relief and Rehabilitation commission, Addis Ababa, 1985.
- SIGAUT F., « Quelques notions de base en matière de travail du sol dans les anciennes agricultures européennes », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, vol. xxiv, nos 2-3, avril-septembre 1977, Paris, p. 139-169.
- SEMOONS F.J., "Some questions on the economic prehistory of Ethiopia", *Journal of African History*, vol. vi, 1965, n° 1, Cambridge University press, 1965, p. 1-13.
- VITALI G. et BARTOLOZZI E., *Strumenti agricoli indigeni dell'Africa Orientale Italiana*, Relazioni e Monographie Agrario-Coloniali, n° 52, Regio Istituto Agronomico per l'Africa Italiana, Rome, 1939.